

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

THEMATICS AAA CONSUMER

Code ISIN : FR0010152967 Part I (C) / Code ISIN : FR0011451095 Part I (D) Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une surperformance à l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans par le biais d'un processus d'investissement intégrant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (" ESG "). L'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des petites, moyennes et larges capitalisations boursières au sein de pays de la Zone euro.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille, il peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indicateur de Référence dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM met en oeuvre une gestion active de convictions axée sur la sélection d'actions de sociétés qui ont, selon l'analyse du Gestionnaire Financier, un profil risque/rendement attrayant porté par des tendances à long terme. Ces sociétés exercent principalement dans des activités liées au parcours du consommateur : besoins primaires (alimentation, boisson...), bien-être (santé, sport...), consommation plaisir (beauté, luxe...) et accès au consommateur (distribution physique/en ligne, restauration collective...). Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, le Fonds suit une approche dite en ' sélectivité " qui aboutit à une réduction au minimum de 20% des titres de l'indice de référence sur la base de considérations extrafinancières (politique d'exclusion du Gestionnaire et/ou titres présentant les risques ESG les plus élevés selon les notations de fournisseurs de données externes). Les titres ainsi filtrés constituent son univers investissable. Les titres hors indice peuvent y être intégrés sous réserve de respecter le seuil d'accès. La sélection des titres repose sur une analyse des caractéristiques propres de chaque société autour de 4 axes : qualité du modèle économique, qualité de l'équipe dirigeante, risques de marché et risques ESG (par ex : " E " gestion des effluents, " S " pratiques et conditions de travail, " G " éthique commerciale). L'analyse ESG couvre en permanence au moins 90 % de l'actif net du Fonds. Une notation ESG interne faible (i.e. risque ESG élevé) n'exclut pas un titre du portefeuille mais en limitera son poids. Sur la base de sa propre analyse qualitative des risques ESG et avec l'accord de son Comité interne ESG, le Gestionnaire Financier peut sélectionner des titres ayant fait l'objet d'une exclusion sur la base de leurs notations externes dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds. L'approche responsable mise en oeuvre permet de sélectionner des sociétés évaluées pratiquant une bonne gouvernance et dont les activités ne nuisent pas de manière significative au développement durable. Le Gestionnaire Financier met en oeuvre un actionnariat actif en votant aux assemblées générales et en s'engageant sur des sujets ESG auprès des entreprises incluses en portefeuille. Étant donné l'absence de méthodologie standard de reporting ESG, l'évaluation des risques ESG reste subjective et dépend de la qualité des informations disponibles.

Cet OPCVM a pour classification AMF: Actions internationales.

- L'OPCVM est investi à hauteur de 75% au minimum en actions émises par des sociétés de l'Espace Économique Européen. L'OPCVM peut investir jusqu'à 50% de son actif net dans les valeurs de petite et moyenne capitalisation en tenant compte de la liquidité de marchés de ces valeurs. Dans la limite de 25% de son actif, l'OPCVM peut être investi en titres dont la devise n'est pas l'euro et L'OPCVM peut détenir des titres de créances (obligations et instruments monétaires) d'émetteurs privés ou d'Etat de l'Union européenne d'une durée inférieure à 1 an.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible				A risque plus élevé		
						
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition thémtatique de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

	Frais ponctuels prélevés av	ais ponctuels prélevés avant ou après investissement			
	Frais d'entrée	Néant			
	Frais de sortie	Néant			
ı		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie

ı	effectif des frais d'efficée et de sortie.				
	Frais prélevés par l'OPCVM	is prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice			
	Frais courants	1,32%			
	Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances				
	Commission de surperformance	Néant			

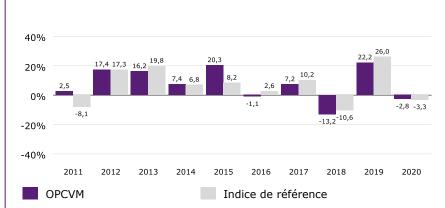
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES



Modification de la stratégie d'investissement avec intégration de critères ESG, une politique d'investissement responsable et un changement de l'indicateur de référence a posteriori du MSCI Europe DNR à l'Euro Stoxx DNR au 30/07/2021.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- Année de création de l'OPCVM: 1985.
- Année de création de la part I (C): 2005.
- Année de création de la part I (D): 2013.
- Devise : Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :

Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.

- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.